



de résolution
et annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 21 NOVEMBRE 2023, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Robert Pelletier, président et conseiller de McMasterville
Madame Natacha Garneau-Tremblay, première vice-présidente et conseillère de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur David Morin, deuxième vice-président, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Émile Malo Bonin, conseiller de Sainte-Madeleine
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil
Monsieur Martin Leprohon, conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Louis Hébert, conseiller de Saint-Jean-Baptiste
Madame Natacha Thibault, conseillère, d'Otterburn Park

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 septembre 2023
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Promotion — Hugo Pinette — technicien à l'entretien
7. Assurances générales — renouvellement 2024
8. Compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2023 du comité technique de la RIEVR
9. Consommation d'eau pour les mois de septembre et octobre 2023
10. Motions de félicitation — Jami Bélanger, technicien à l'opération
11. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2024
12. Nomination des officiers
13. Divers
14. Interventions de l'assistance
15. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 20 heures 4 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

23-11-039

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

23-11-040

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 septembre 2023 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 23-045 14-09-23 Lettre de MADAME FRANCE DESAUTELS, CPA, directrice des Services de la trésorerie et des finances et trésorière, VILLE DE McMASTERVILLE, nous informant que la Municipalité a changé de statut et de dénomination sociale et porte désormais le nom de Ville de McMasterville.
- 23-046 02-10-23 Courriel de MADAME STÉPHANIE RIVARD, inspectrice du secteur municipal, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP), faisant suite à notre demande de modification pour l'application du règlement de la qualité de l'eau potable pour réduire les prélèvements du plomb et du cuivre. Elle nous explique qu'il faudrait fusionner les 8 systèmes de distribution actuels, les conséquences de cette fusion et de quelle façon procéder pour ce changement.
- 23-047 17-10-23 Lettre de MADAME ISABELLE COURNOYER, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2023-10-195 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2024.
- 23-048 19-10-23 Courriel de MADAME DANIELLE POTVIN, consultante-bureau citoyens, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2023-10-224 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2024.
- 23-049 19-10-23 Courriel de MADAME CHARLOTTE RAMADIER, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 23-10-325 (9.3) approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2024.
- 23-050 20-10-23 Avis de recalcul du taux personnalisé 2023, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,19 \$ au lieu de 1,20 \$.
- 23-051 20-10-23 Avis de recalcul du taux personnalisé 2022, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,50 \$ au lieu de 1,51 \$.



Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

no de résolution
annotation

- 23-052 20-10-23 Lettre de la Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, nous informant que le nouveau taux de versement périodique 2023 de la prime d'assurance relative à la santé et à la sécurité du travail s'établit maintenant à 1,22 \$.
- 23-053 24-10-23 Décision de classification 2024, CNESST, établissant le taux de versement périodique pour 2024 à 1,20 \$.
- 23-054 25-10-23 Courriel de MADAME GABRIELLE FORTIN, chargée de projet en environnement, COVABAR, nous transmettant un compte rendu de la rencontre du 23 octobre 2023 sur les plans de protection ainsi que le document présenté lors de la rencontre.
- 23-055 29-10-23 Avis de cotisation, CNESST, nous annonçant un remboursement de 108,02 \$ faisant suite aux modifications des taux pour 2022 et 2023.
- 23-056 31-10-23 Courriel de l'Équipe du soutien aux clientèles en équité salariale, CNESST, nous rappelant que notre évaluation du maintien de l'équité salariale pour la période du 27 novembre 2018 au 26 novembre 2023 doit être réalisée et affichée et que nous devons produire une *Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale*.
- 23-057 08-11-23 Courriel de MADAME BRIGITTE BÉLISLE, adjointe juridique, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant la résolution numéro 2023-11-349 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2024.
- 23-058 09-11-23 Courriel de MADAME GINETTE TANGUAY, secrétaire des Services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2023-338 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2024.
- 23-059 09-11-23 Courriel de MADAME NANCY BERNIER, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 227-23 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2024.
- 23-060 13-11-23 Courriel de MADAME MARIE-CHRISTINE BEAUDRY, agente administrative, VILLE DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2023-332 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2024.

Formules Municipales No 4614-SPECIAL

23-11-041

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Malo Bonin
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Leprohon

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 23-06, du chèque numéro 20698 au chèque numéro 20721, du déboursé numéro 202300676 au déboursé numéro 202300806 pour un montant total de 495 043,11 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

23-11-042

POINT 6. PROMOTION — HUGO PINETTE — TECHNICIEN À L'ENTRETIEN

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un affichage interne d'un poste de technicien à l'entretien du 20 octobre au 10 novembre 2023;

ATTENDU QUE la Régie a reçu une seule candidature pour ce poste, soit Hugo Pinette, actuellement technicien à l'opération;

ATTENDU QUE monsieur Pinette assure déjà les fonctions de technicien à l'entretien de façon régulière et que nous en sommes pleinement satisfaits;

EN CONSÉQUENCE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Malo Bonin

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Régie confirme la promotion de Hugo Pinette au poste de technicien à l'entretien à compter du 26 novembre 2023.

ADOPTÉE

23-11-043

POINT 7. ASSURANCES GÉNÉRALES — RENOUELEMENT 2024

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de négocier ses affaires d'assurance ;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2023 était de 103 240,44 \$, taxes incluses ;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2024 a été établie à 116 566,78 \$, taxes incluses, donc une augmentation de 13 %, soit 13 326,34 \$ par rapport à 2023 ;

EN CONSÉQUENCE

Monsieur David Morin demande le vote dont le résultat est le suivant :

- 4 votes pour la résolution : Natacha Garneau-Tremblay, Natacha Thibault, Louis Hébert et Martin Leprohon
- 3 votes contre la résolution : Émile Malo Bonin, David Morin et Martin Dubreuil

IL EST DONC RÉSOLU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2024, à un coût de 116 566,78 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

POINT 8. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 15 NOVEMBRE 2023 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RIEVR

Le compte rendu de la réunion du 15 novembre 2023 du comité technique de la RIEVR est joint au présent point.

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité et des relevés de compteur pour les mois de septembre et d'octobre 2023 sont joints au présent point.

23-11-044

POINT 10. MOTION DE FÉLICITATIONS — JAMI BÉLANGER, TECHNICIEN À L'OPÉRATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur Jami Bélanger pour ses cinq (5) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

de résolution
annotation

23-11-045

POINT 11. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2024

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le deuxième mardi de la plupart des mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2024 :

- 23 janvier (4^e mardi)
- 12 mars
- 14 mai
- 18 juin (3^e mardi)
- 10 septembre
- 12 novembre (2^e mardi)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Leprohon

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2024 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 12. NOMINATION DES OFFICIERS

23-11-046

12.1 Président

ATTENDU QUE monsieur Robert Pelletier a été nommé au poste de président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 15 novembre 2022;

ATTENDU QUE le mandat du président prend fin le 31 décembre 2023;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la prochaine année 2024

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU DE nommer Robert Pelletier à titre de président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Robert Pelletier accepte la nomination et est élu au poste de président du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE

23-11-047

12.2 Premier vice-président

ATTENDU QUE madame Natacha Garneau-Tremblay a été nommée au poste de première vice-présidente de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 15 décembre 2022;

ATTENDU QUE le mandat de la première vice-présidente prend fin le 31 décembre 2023;

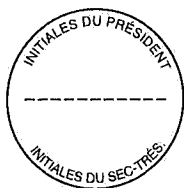
ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année 2024

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Malo Bonin
APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU DE nommer Natacha Garneau-Tremblay à titre de première vice-présidente de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Natacha Garneau-Tremblay accepte la nomination et est élue au poste de première vice-présidente du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

23-11-048

12.2 Deuxième vice-président

ATTENDU QUE monsieur David Morin a été nommé au poste de deuxième vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 15 novembre 2022;

ATTENDU QUE le mandat du deuxième vice-président prend fin le 31 décembre 2023;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du deuxième vice-président pour la prochaine année 2024

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault

APPUYÉ PAR Monsieur Martin Leprohon

ET RÉSOLU DE nommer David Morin à titre de deuxième vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, David Morin accepte la nomination et est élu au poste de deuxième vice-président du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE

POINT 13. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 14. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

23-11-049

POINT 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 32 minutes.

Jacques Drouin, ing.

secrétaire-trésorier

Robert Pelletier

président